

Bureau d'Expertises comptables et de Commissariat aux Comptes

REPUBLIQUE DU BENIN

AUTORITE DE REGULATION DES MARCHES PUBLICS

(ARMP)



PROJET D'APPUI A LA GESTION DES INVESTISSEMENTS PUBLICS ET A LA
GOUVERNANCE (PAGIPG)



AUDIT DES MARCHES PUBLICS ET DES DELEGATIONS DE SERVICE PUBLIC DE
DIFFERENTES COMMUNES DU BENIN AU TITRE DES GESTIONS BUDGETAIRES
2016 & 2017

(Financement PAGIPG)

RAPPORT D'AUDIT DE LA COMMUNE DE PEHUNCO

VERSION DEFINITIVE

Jun 2020

Marché N°066/MEF/MPD/DNCMP/SP du 20/02/2019

Document de travail	Dates
Projet de rapport provisoire (AC)	19/12/2019
Rapport provisoire	26/12/2019
X Rapport définitif	15/06/2020

BENIN : RCCM COTONOU N°RCCM RB/COT/07 D12 (ancien N°2005-B-0040) - N°CNSS : 06300407 – IFU N°
3200800565618 Sièges : Immeuble BEC C/239 Zongo – 02 BP 1913 Cotonou _Tel/(00229) 21 30 54 22

TOGO : RCCM N° TOGO- LOME 2009 B 1115 COE N° 092468 W - Sièges : 136 Quartier Kegué –
06 BP 60535 Lomé _ Tel/(00228) 22 61 03 99

FRANCE : 2 Route d'Auxerre, 10120 Saint André les Vergers TROYES

Email : bec@becsarl.com / bec_scp@yahoo.fr

Le SMQ du Cabinet BEC est certifié ISO 9001 : 2015 sous le n° 0099804

SOMMAIRE

I.	LETTRE INTRODUCTIVE.....	3
II.	OPINION MOTIVEE DE L'AUDITEUR SUR LES PROCEDURES DE PASSATION ET DE CONTROLE DES MARCHES PUBLICS ET DELEGATIONS DE SERVICE PUBLICS PASSES AU TITRE DES EXERCICES BUDGETAIRES 2016 & 2017	5
III.	ECHANTILLON D'AUDIT DE CONFORMITE	7
IV.	DIAGNOSTIC SUR LA MISE EN PLACE, L'ORGANISATION, LE FONCTIONNEMENT DES ORGANES DE PASSATION AU SEIN DES AC AU TITRE DE LA PERIODE SOUS REVUE.....	12
V.	CONSTATS SUR LA VERIFICATION DES PROCEDURES DE PASSATION DES MARCHES EN FONCTION DES MODES DE PASSATION	13
5.1.	Exhaustivité des pièces demandées	13
5.2.	Appréciation de la qualité du Plan de Passation des Marchés Publics (PPM)	13
5.3.	Appréciation du respect des délais de passation	13
5.4.	Appréciation de la compétitivité des prix (Pour les marchés en dessous du seuil de passation).....	13
VI.	CONSTATS SUR LES PLAINTES ENREGISTREES PAR L'AC.....	23
VII.	CONSTATS SUR L'ETAT D'EXECUTION FINANCIERE.....	23
VIII.	ANALYSE DE LA PERFORMANCE DE L'AC.....	23
8.1.	Définition du barème des critères d'appréciation de la performance des autorités contractantes.....	23
8.2.	Règles de décision et justification de la conclusion de l'auditeur	24
8.3.	Appréciation de la performance liée à la mise en place des organes de	27
8.4.	Appréciation de la performance liée à la conformité des procédures de passation des marchés.....	28
8.5.	Appréciation de la performance liée à l'exécution financière des marchés_ (Gestions 2016 et 2017).....	30
IX.	ANNEXES	31

I. LETTRE INTRODUCTIVE

A

**Monsieur le Président de l'Autorité de Régulation des
Marchés Publics (ARMP)**

08 BP : 0791 Tri Postal Tél : (229) 21 30 50 76

Cotonou (Rép. du Bénin)

Monsieur le Président,

En exécution de la mission qui nous a été assignée par contrat n° N°066/MEF/MPD/DNCMP/SP du 20 février 2019, portant sur l'audit des marchés publics et des délégations de service public passés par différentes Communes du Bénin au titre des gestions budgétaires 2016 & 2017 (lot 2), nous avons l'honneur de vous transmettre, conformément aux termes de référence, notre rapport d'audit de la Commune de PEHUNCO.

Au cours de la mission, nous avons rencontré divers interlocuteurs intervenant dans le processus de passation et de contrôle des marchés publics au sein des autorités contractantes visitées (cf. liste en annexe 1). Nous les remercions pour leur disponibilité et leur franche collaboration tout au long de notre mission.

Notre démarche de vérification de la conformité des procédures de passation des marchés publics a été effectuée en conformité avec les exigences des termes de référence (TDR) ainsi qu'aux normes internationales d'audit (ISA), à la norme internationale ISAE 3000 « *Mission d'assurance autres que les audits ou des examens limités d'informations financières historiques* », à la loi n° 2009-02 du 07 août 2009 portant code des marchés publics et des délégations de service public en république du Bénin, ses décrets d'application et ses arrêtés.

Au terme de notre mission sur la revue de conformité de passation des marchés publics et des délégations de service public, les résultats de nos travaux sont matérialisés par le présent rapport intégrant les commentaires de l'Autorité Contractante et ceux de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics (ARMP). Les articulations essentielles dudit rapport portent sur les points suivants :

- i. Opinion motivée de l'auditeur sur les procédures de passation et de contrôle des marchés publics et délégations de service publics passés au titre des exercices budgétaires 2016 & 2017 ;
- ii. Présentation liminaire de l'échantillon d'audit de conformité ;
- iii. Présentation du diagnostic sur la mise en place, l'organisation, le fonctionnement des organes de passation au sein des Autorités Contractantes (AC) au titre de la période sous revue ;
- iv. Présentation des constats sur la vérification des procédures de passation des marchés en fonction des modes de passation ;
- v. Présentation des constats sur les plaintes enregistrées par l'AC ;
- vi. Présentation des constats sur l'état d'exécution financière ;
- vii. Analyse de la performance des AC ;
- viii. Annexes.

Veillez agréer, Monsieur, l'expression de notre parfaite collaboration.

Cotonou, le 15 juin 2020



Serge Mensah
Serge MENSAH
Associé-Gérant
Expert en passation des marchés
Expert-Comptable Diplômé

II. OPINION MOTIVEE DE L'AUDITEUR SUR LES PROCEDURES DE PASSATION ET DE CONTROLE DES MARCHES PUBLICS ET DELEGATIONS DE SERVICE PUBLICS PASSES AU TITRE DES EXERCICES BUDGETAIRES 2016 & 2017

Nous avons procédé à l'audit de conformité des marchés publics et des délégations de service public de la Commune de PEHUNCO.

Le tableau ci-après nous renseigne sur la proportion des marchés audités rapportés à la population mère :

Gestion	Eléments	Volume	Valeur
2016	Marchés audités	13	124 162 706
	Marchés de la population mère	19	208 184 370
	%	68%	60%
2017	Marchés audités	13	126 370 702
	Marchés de la population mère	20	180 957 171
	%	65%	70%

Opinions

➤ Gestion budgétaire 2016

La revue de conformité des procédures de passation des marchés passés par la Commune de PEHUNCO sur l'exercice budgétaire 2016, appelle de notre part les conclusions ci-après :

N° d'ordre	Mode de passation	Volume de marchés	Opinions			
			Favorable/favorable avec réserve	Défavorable		
			REG/RSR	IRR	NUL	IMP
1	AOO	8	3	3	2	0
2	DC	5	4	1	0	0
Total général		13	7	4	2	0
%		100%	54%	46%		

Légende

REG	Procédure régulière
RSR	Procédure régulière sous réserve de non-conformités
IRR	Procédure irrégulière
NUL	Marché nul
IMP	Impossibilité d'exprimer une opinion

✓ Favorable

Compte tenu des conclusions ci-dessus mentionnées, nous estimons que la majorité des procédures a été conduite en conformité avec la réglementation en vigueur.

➤ **Gestion budgétaire 2017**

La revue de conformité des procédures de passation des marchés passés par la Commune de PEHUNCO sur l'exercice budgétaire 2017, appelle de notre part les conclusions ci-après :

N° d'ordre	Mode de passation	Volume de marchés	Opinions			
			Favorable/favorable avec réserve	Défavorable		
			REG/RSR	IRR	NUL	IMP
1	AOO	13	4	9	0	0
Total général		13	4	9	0	0
%		100%	31%	69%		

Légende

REG Procédure régulière
 RSR Procédure régulière sous réserve de non-conformités
 IRR Procédure irrégulière
 NUL Marché nul
 IMP Impossibilité d'exprimer une opinion

✓ **Défavorable**

Compte tenu des conclusions ci-dessus mentionnées, nous estimons que la majorité des procédures n'a pas été conduite en conformité avec la réglementation en vigueur.

✓ **Fondements des opinions**

Nous avons conduit notre audit conformément aux Normes internationales d'audit (ISA), à la norme internationale ISAE 3000 « *Mission d'assurance autres que les audits ou des examens limités d'informations financières historiques* », à la loi n° 2009-02 du 07 août 2009 portant code des marchés publics et des délégations de service public en république du Bénin, ses décrets d'application et ses arrêtés.

Nos responsabilités en vertu de ces normes et dispositions consistent à procéder à la vérification de la conformité des procédures de passation et à communiquer les anomalies, les inexactitudes et les irrégularités constatées dans notre rapport. Nous attestons que nous sommes indépendants de la Commune de PEHUNCO. Conformément au Code d'éthique et de déontologie applicable à notre profession. Nous estimons que les éléments probants que nous avons collectés au cours de notre mission sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Cotonou, le 15 juin 2020



Serge MENSAH
Associé-Gérant
Expert en passation des marchés
Expert-Comptable Diplômé

III. ECHANTILLON D'AUDIT DE CONFORMITE

Pour la constitution de l'échantillon devant servir de base à la revue de conformité des procédures de passation et d'exécution des marchés passés par l'AC, nous avons demandé et obtenu l'ensemble des marchés passés. Ensuite, nous avons procédé à un rapprochement de cette liste à celle qui nous a été communiquée par la DNCMP. Ce rapprochement a permis d'obtenir une liste complète des marchés de l'AC. A cet effectif total, devraient s'ajouter éventuellement les marchés ayant fait l'objet de plainte obtenus auprès de l'ARMP. Dans le cas d'espèce, nous n'avons identifié aucun marché ayant fait l'objet de recours.

A partir de cette liste définitive et conformément aux critères d'échantillonnage (cf. Termes de Référence et rapport R1 d'échantillonnage élaboré par le consultant et validé par l'ARMP), l'échantillon des marchés à auditer se présente comme suit par mode de passation :

Tableau n°1 : Répartition de la population primaire et de l'échantillon par mode de passation

Gestions	Mode de passation	Population mère		Echantillon		%	
		Valeur	Volume	Valeur	Volume	Valeur	Volume
	Appel d'Offres Ouvert	186 973 330	12	113 300 643	8	61%	67%
2016	Demande de Cotation	21 211 040	7	10 862 063	5	51%	71%
	Sous total	208 184 370	19	124 162 706	13	60%	68%
	Appel d'Offres Ouvert	180 957 171	20	126 370 702	13	70%	65%
2017	Sous total	180 957 171	20	126 370 702	13	70%	65%
	TOTAL	389 141 541	39	250 533 408	26	64%	67%

Commentaire :

➤ **Gestion 2016**

L'application des critères d'échantillonnage a permis au consultant de retenir comme échantillon d'audit de conformité, 59,64% en valeur et 68,42% en volume de la population primaire.

La distribution de l'échantillon laisse apparaître que l'appel d'offres ouvert est le mode le plus usité tant en volume (61,53%) qu'en valeur (91,25%).

➤ **Gestion 2017**

L'application des critères d'échantillonnage a permis au consultant de retenir comme échantillon d'audit de conformité, 69,83% en valeur et 65% en volume de la population primaire.

La distribution de l'échantillon laisse apparaître que l'appel d'offres ouvert est le seul mode de passation utilisé. Il en est de même pour la population primaire.

Tableau n°2 : Répartition de la population primaire et de l'échantillon par type de marchés

Gestion	Type de marché	Population mère		Echantillon		%	
		Valeur	Volume	Valeur	Volume	Valeur	Volume
2016	Travaux	169 632 695	13	110 092 031	9	65%	69%
	Fournitures	13 048 050	2	13 048 050	2	100%	100%
	Prestations intellectuelles	25 503 625	4	1 022 625	2	4%	50%
	Sous total	208 184 370	19	124 162 706	13	60%	68%
2017	Travaux	159 936 281	15	114 288 682	10	71%	67%
	Fournitures	21 020 890	5	12 082 020	3	57%	60%
	Sous total	180 957 171	20	126 370 702	13	70%	65%
TOTAL		389 141 541	39	250 533 408	26	64%	67%

Commentaire :

➤ **Gestion 2016**

La distribution de l'échantillon laisse apparaître que les marchés de travaux sont le type de marchés le mieux représenté tant en volume (69,23%) qu'en valeur (88,66%).

➤ **Gestion 2017**

La distribution de l'échantillon laisse apparaître que les marchés de travaux sont le type de marchés le plus usité tant en volume (76,92%) qu'en valeur (90,43%).

Le détail et les caractéristiques de l'échantillon retenu se présentent comme suit :

Tableau n°3 : Echantillons d'audit de conformité➤ **Gestion 2016**

N° d'ordre	Objet du marché	Référence du marché	Titulaire	Mode de passation	Montant (F CFA TTC)	Type de marché
1	Construction du bureau des artisans	N°63-2/002/MCP-PRMP-SMP	TOUT EST GRACE GOD	Appel d'Offres Ouvert	12 889 400	Marché de travaux
2	Suivi et contrôle des travaux de construction d'une caisse et d'une pharmacie au Centre de Santé Communal de Péhunco	N°63-2/004/MCP-PRMP-SMP	GBEDEME Z. Justin	Cotation	522 000	Marchés de prestations intellectuelles
3	Suivi et contrôle des travaux de construction du bureau des artisans	N°63-2/005/MCP-PRMP-SMP	GBEDEME Z. Justin	Cotation	500 625	Marchés de prestations intellectuelles
4	Construction d'une caisse et d'une pharmacie au Centre de Santé Communal de Péhunco	N°63-2/014/T-2016-PSDCC/MCP-SG-ST	GB-INTER	Appel d'Offres Ouvert	14 907 557	Marché de travaux
5	Acquisition de fourniture de bureaux	N°63-2/012/T-2016-FP/MCP-SAFE	GBC	Cotation	2 035 700	Marchés de fournitures
6	Réfection de la résidence du médecin chef de Péhunco	N°63-2/011/T-2016-FP/MCP-SG-ST	MONDESIR	Cotation	4 981 178	Marché de travaux
7	Réfection des modules de classes plus bureau-magasin à Tobré A et de Bouérou A	N°63-2/010/T-2016-FADeC/MCP-SG-ST	TBL GROUP	Appel d'Offres Ouvert	6 783 602	Marché de travaux
8	Curage de caniveaux	N°63-2/011/T-2016-FP/MCP-SG-SAFE-ST	SOULE ET FILS	Cotation	2 822 560	Marché de travaux
9	Construction d'un module de trois classes plus bureau-magasin à Bouérou-Sud	N°63-2/012/T-2016-FADeC/MCP-SG-SAFE-ST	SUNAO CONSULTING	Appel d'Offres Ouvert	16 678 997	Marché de travaux
10	Construction d'un module de trois classes plus bureau-magasin à Goussikagourou	N°63-2/013/T-2016-FADeC/MCP-SG-SAFE-ST	SONET-TP SARL	Appel d'Offres Ouvert	17 392 837	Marché de travaux
11	Fourniture et installation d'une centrale solaire de puissance p=8,5 KVA/48V monophasée à usage administratif	N°63-2/014/T-2016-FADeC/MCP-SG-SAFE-ST	ETS BENIN CHANTIER	Appel d'Offres Ouvert	11 012 350	Marchés de fournitures
12	Ouverture et aménagement de rues Péhunco (lot 1)	N°63-2/015/T-2016-FADeC/MCP-ST	EXPERANCE BTP	Appel d'Offres Ouvert	27 794 900	Marché de travaux
13	Ouverture et aménagement de rues à Soadou, Beket et Bokossi (lot 2)	N°63-2/017/T-2016-FADeC/MCP-ST	KCC	Appel d'Offres Ouvert	5 841 000	Marché de travaux
TOTAL					124 162 706	

➤ Gestion 2017

N° d'ordre	Objet du marché	Référence du marché	Titulaire	Mode de passation	Montant (F CFA TTC)	Type de marché
1	Fourniture et l'installation de deux enseignes lumineuses à l'hôtel de ville, de 3 Plaques au niveau des 3 arrondissements et des étiquettes pour chaque bureau	N° 63-2/03 /F-2017-FADeC-NA/MCP-SG-SAF-SPRMP	TOUT EST GRACE GOD	Appel d'Offres Ouvert	3 292 200	Marchés de fournitures
2	Réfection et équipement des dispensaires isolés de Bana et de Ouassa Maro	N° 63-2/04/T-2016-FADeC-NA/MCP-SG-SAF-SPRMP	ECOBI	Appel d'Offres Ouvert	16913649	Marché de travaux
3	Construction d'un bloc administratif pour abriter la radio transmission	N° 63-2/17/T-2017-FADeC-NA/MCP-SG-SAF-SPRMP	BBC	Appel d'Offres Ouvert	11058169	Marché de travaux
4	Construction du logement de la sage-femme du centre de santé de Péhunco	N° 63-2/18/T-2017-FADeC-A/MCP-SG-SAF-SPRMP	KASSMAB SARL	Appel d'Offres Ouvert	22709259	Marché de travaux
5	Construction d'un modules de 3 classes plus bureau à l'EPP Tonri (lot 2)	N° 63-2/13/T-2017-FADeC-A/MCP-SG-SAF-SPRMP	LE SOUTIEN	Appel d'Offres Ouvert	18845477	Marché de travaux
6	Construction d'un modules de 3 classes plus bureau à l'EPP Tonri Bibékou (lot 3)	N° 63-2/14/T-2017-FADeC-A/MCP-SG-SAF-SPRMP	SOULE ET FILS	Appel d'Offres Ouvert	17849036	Marché de travaux
7	Fourniture des tables et bancs au profit des EPP de Péhunco	N° 63-2/11/T-2017-FADeC-NA/MCP-SG-SAF-SPRMP	SOULE ET FILS	Appel d'Offres Ouvert	4128820	Marchés de fournitures
8	Fourniture et installation de mobiliers de bureaux	N° 63-2/12/T-2017-FADeC-NA/MCP-SG-SAF-SPRMP	STYL MEUBLE	Appel d'Offres Ouvert	4661000	Marchés de fournitures
9	Latrine à quatre cabines à l'EPP Tobré Quartier (lot 3)	N° 63-2/23/T-2017-FADeC-NA/MCP-SG-SAF-SPRMP	RAPIDO BTP	Appel d'Offres Ouvert	2170690	Marché de travaux
10	Réfection de la maison des jeunes de Péhunco (lot1)	N° 63-2/24/T-2017-FADeC-NA/MCP-SG-SAF-SPRMP	BAH ET FILS	Appel d'Offres Ouvert	874551	Marché de travaux
11	Réfection des écoles primaires publiques de Gnèmasson et Doh (lot 2)	N° 63-2/25/T-2017-FADeC-NA/MCP-SG-SAF-SPRMP	SOULE ET FILS	Appel d'Offres Ouvert	7088256	Marché de travaux
12	Réfection des écoles primaires publiques Dakérérou sinin-yambakarou et Bokossi (lot 3)	N° 63-2/26/T-2017-FADeC-NA/MCP-SG-SAF-SPRMP	RAPIDO BTP	Appel d'Offres Ouvert	6 771 565	Marché de travaux
13	Construction de la clôture du marché à bétail de Péhunco	63-2/27/T-2017-PSDCC/MCP-SG-SAF-ST-SPRMP	EGF	Appel d'Offres Ouvert	10 008 030	Marché de travaux
TOTAL					126 370 702	

Au titre des deux exercices audités, tous les marchés échantillonnés ont été communiqués aux auditeurs.

➤ **Gestion 2016**

Les treize (13) marchés audités ont été passés au terme de douze (12) procédures distinctes comme en témoigne la compilation ci-après :

N° d'ordre	Mode de passation	Volume de marchés	Nombre de procédures
1	AOO	8	7
2	DC	5	5
Total général		13	12

➤ **Gestion 2017**

Les treize (13) marchés communiqués aux auditeurs ont été passés au terme de sept (07) procédures distinctes comme en témoigne la compilation ci-après :

N° d'ordre	Mode de passation	Volume de marchés	Nombre de procédures
1	AOO	13	7
Total général		13	7

IV. DIAGNOSTIC SUR LA MISE EN PLACE, L'ORGANISATION, LE FONCTIONNEMENT DES ORGANES DE PASSATION AU SEIN DES AC AU TITRE DE LA PERIODE SOUS REVUE

Existence, Capacité, régularité et fonctionnement des organes de passation et de contrôle (Réf/ C1 à C6)								
N° d'ordre	Critères	Références	ORGANES DE PASSATION ET DE CONTRÔLE				Observations	
			PRMP	S/PRMP	CPMP	Sous commission d'analyse		CCMP
1	Existence	C1	OK	OK	OK	OK	OK	RAS
2	Conformité	C2	OK	OK	OK	OK	OK	
3	Organisation et fonctionnement	C3	OK	OK	OK	OK	OK	
4		C4	OK					
5		C5	OK					
6		C6	OK					
7		C7	OK					
8	C8	KO				Les décisions d'attribution ne sont pas publiées		
Légende								
C1	Existence des actes de mise en place des différents organes (arrêtés)							
C2	Conformité de la composition des organes par rapport à la réglementation (Adéquation Profil/Poste)							
C3	Documents à produire par chaque organe et leur qualité (Caractère probant des documents)							
C4	Séparation des fonctions de passation et de contrôle des marchés							
C5	Validité et qualité des décisions d'attribution (respect du quorum, Signature par les personnes habilitées)							
C6	Qualité du système d'archivage (Taux d'exhaustivité des pièces, Disponibilité de salle d'archives / Archiviste)							
C7	Existence des moyens matériels et financiers (Cadre de travail, Mats et mobiliers de bureau, Matériels informatiques, Dotations financières pour diverses publication, Primes de désintéressement...)							
C8	Publication des décisions d'attribution							
Mettre < OK > si satisfaisant, < KO > si non								

V. CONSTATS SUR LA VERIFICATION DES PROCEDURES DE PASSATION DES MARCHES EN FONCTION DES MODES DE PASSATION

5.1. Exhaustivité des pièces demandées

Au démarrage de la mission, nous avons communiqué à la Personne Responsable des Marchés (PRMP) la liste de pièces et documents à collecter.

L'examen de l'exhaustivité des pièces auditables collectées révèle un taux moyen d'exhaustivité de :

Eléments	Gestion 2016	Gestion 2017
Taux d'exhaustivité	79%	73%

Ce taux, pour chaque gestion budgétaire, représente la moyenne des taux d'exhaustivité des pièces collectées sur l'ensemble des procédures d'appel d'offres ouvert et celles de demande de cotation. (Voir en annexe 3 les fiches d'exhaustivité).

5.2. Appréciation de la qualité du Plan de Passation des Marchés Publics (PPM)

Pour les gestions budgétaires auditées, il a été observé que les Plans de Passation des Marchés ont été élaborés par la PRMP de la Commune de PEHUNCO. Ces PPM sont conformes au modèle type de l'ARMP.

Cependant, la mission a relevé le défaut d'inscription de deux (02) marchés au titre de la gestion 2016.

5.3. Appréciation du respect des délais de passation

Nous avons apprécié le délai global de passation des marchés échantillonnés à travers l'appréciation du délai individuel par marché à chaque phase du processus. Le délai moyen de passation (entre le dépôt des plis et la signature du contrat) calculé :

➤ Au titre de 2016 :

Pour 8 marchés sur les 13 audités, s'évalue à 52 jours. Ce délai est à notre avis raisonnable au regard du délai de validité des offres qui est de 90 jours pour la réglementation nationale (Art 91 du CMP).

➤ Au titre de 2017 :

Pour 9 marchés sur 13 marchés audités, s'évalue à 87 jours. Ce délai est à notre avis raisonnable au regard du délai de validité des offres qui est de 90 jours pour la réglementation nationale (Art 91 du CMP).

Le tableau de détermination dudit délai est présenté en **annexe 4**.

5.4. Appréciation de la compétitivité des prix (Pour les marchés en dessous du seuil de passation)

Conformément aux TDR, le consultant examinera pour les marchés de demandes de cotation, la compétitivité des prix proposés en tenant compte du repertoire des prix de référence applicable.

Au titre de la gestion budgétaire 2016, cinq (05) marchés ont été passés par demande de Cotation. Parmi ces marchés, figure un marché de fourniture de bureau pour lequel ,les prix proposés par article

par le titulaire dudit marché sont compétitifs et conformes au répertoire des prix de référence applicable.

5.5. Appréciation des constats sur la revue de conformité

PROCEDURE D'APPEL D'OFFRES OUVERT

Observations générales

La mission a noté de façon générale pour tous les marchés passés par Appel d'Offres Ouvert soumis à notre appréciation, le défaut de publication du procès-verbal d'attribution provisoire et de l'avis d'attribution définitive comme le recommandent les articles 84 et 93 du Code des Marchés Publics.

Observations spécifiques :

➤ **GESTION 2016**

1. Marché N°63-2/002/MCP-PRMP-SMP, relatif à la construction du bureau des artisans, attribué à TOUT EST GRÂCE GOD pour un montant TTC de 12.889.400 FCFA. Financement : FADec Non Affecté

Pièces manquantes :

- Néant

Les points forts (forces) relevés

- Conformité des critères d'évaluation par rapport à ceux spécifiés dans le DAO;
- Obtention de l'avis de non objection de la CCMP sur le DAO et l'attribution provisoire.

Points faibles (insuffisances/irrégularités) relevés :

- Défaut de publication du PV d'attribution provisoire ;
- Défaut de publication de l'avis d'attribution définitive ;
- Défaut d'inscription du marché dans le PPM 2016.

Conclusion :

La procédure ayant conduit à l'attribution du marché ci-dessus cité est nulle en raison du défaut d'inscription dudit marché dans le PPM 2016 (article 20 de la loi n°2009-02 du 07/08/2009 portant codes des marchés publics et des délégations de service public)

2. Marché N°63-2/014/T-2016-PSDCC/MCP-SG-ST, relatif aux travaux de Construction d'une caisse et d'une pharmacie au Centre de Santé Communal de Pehunco, attribué à GB-INTER pour un montant TTC de 14.907.557 FCFA. Financement : PSDCC-Communes

Pièces manquantes :

- Néant

Les points forts (forces) relevés

- Conformité des critères d'évaluation par rapport à ceux spécifiés dans le DAO;
- Inscription du marché dans le PPM 2016 ;
- Obtention de l'avis de non objection de la CCMP sur le DAO et l'attribution provisoire.

Points faibles (insuffisances/irrégularités) relevés :

- Défaut de publication du PV d'attribution provisoire ;
- Défaut de publication de l'avis d'attribution définitive ;

Conclusion :

La procédure ayant conduit à l'attribution du marché ci-dessus cité est régulière sous réserve des non conformités sus évoquées.

3. Marché N°63-2/010/T-2016-FADeC/MCP-SG-ST, relatif à la réfection des modules de classes plus bureau-magasin à Tobré A et de Bouérou A, attribué à TBL GROUPE pour un montant TTC de 6.783.602 FCFA. Financement : FADec Affecté

Pièces manquantes :

- Néant

Les points forts (forces) relevés

- Conformité des critères d'évaluation par rapport à ceux spécifiés dans le DAO;
- Obtention de l'avis de non objection de la CCMP sur le DAO et l'attribution provisoire.

Points faibles (insuffisances/irrégularités) relevés :

- Défaut d'inscription du marché dans le PPM 2016

Conclusion :

La procédure ayant conduit à l'attribution du marché ci-dessus cité est nulle en raison du défaut d'inscription du marché dans le PPM 2016 (article 20 de la loi n°2009-02 du 07/08/2009 portant codes des marchés publics et des délégations de service public).

4. Marché N°63-2/012/T-2016-FADeC/MCP-SG-SAFE-ST, relatif à la Construction d'un module de trois classes plus bureau-magasin à Bouérou-Sud, attribué à SUNAO CONSULTING pour un montant TTC de 16.678.997 FCFA. Financement : FADec Affecté

Pièces manquantes :

- Néant

Les points forts (forces) relevés

- Conformité des critères d'évaluation par rapport à ceux spécifiés dans le DAO;
- Inscription du marché dans le PPM 2016 ;
- Obtention de l'avis de non objection de la CCMP sur le DAO et l'attribution provisoire.

Points faibles (insuffisances/irrégularités) relevés :

- Défaut de publication du PV d'attribution provisoire ;
- Défaut de publication de l'avis d'attribution définitive ;
- Non-respect du délai légal d'attente (Notification de rejet aux soumissionnaires non retenus : 15/07/2016, Signature du marché : 20/07/2016).

Conclusion :

La procédure ayant conduit à l'attribution du marché ci-dessus cité est irrégulière en raison de l'insuffisance sus évoquée (article 85 de la loi n°2009-02 du 07/08/2009 portant codes des marchés publics et des délégations de service public).

5. Marché N°63-2/013/T-2016-FADeC/MCP-SG-SAFE-ST, relatif à la Construction d'un module de trois classes plus bureau-magasin à Goussikagourou, attribué à SONET-TP SARL pour un montant TTC de 17.392.837 FCFA. Financement : FADec Affecté MEMP

Pièces manquantes :

- Néant

Les points forts (forces) relevés

- Conformité des critères d'évaluation par rapport à ceux spécifiés dans le DAO;
- Inscription du marché dans le PPM 2016 ;
- Obtention de l'avis de non objection de la CCMP sur le DAO et l'attribution provisoire.

Points faibles (insuffisances/irrégularités) relevés :

- Néant

Conclusion :

La procédure ayant conduit à l'attribution du marché ci-dessus cité est régulière.

6. Marché N°63-2/014/T-2016-FADeC/MCP-SG-SAFE-ST, relatif à la fourniture et installation d'une centrale solaire de puissance p=8,5 KVA/48V monophasée à usage administratif, attribué à ETS BENIN CHANTIER pour un montant TTC de 11.012.350 FCFA. Financement : FADeC Non Affecté

Pièces manquantes :

- Néant

Les points forts (forces) relevés

- Conformité des critères d'évaluation par rapport à ceux spécifiés dans le DAO;
- Inscription du marché dans le PPM 2016 ;
- Obtention de l'avis de non objection de la CCMP sur le DAO et l'attribution provisoire.

Points faibles (insuffisances/irrégularités) relevés :

- Défaut de publication du PV d'attribution provisoire ;
- Défaut de publication de l'avis d'attribution définitive.

Conclusion :

La procédure ayant conduit à l'attribution du marché ci-dessus cité est régulière sous réserve des non conformités sus évoquées.

7. Marché N°63-2/015/T-2016-FADeC/MCP-ST, relatif à l'Ouverture et aménagement de rues Pehunco (lot 1), attribué à EXPERANCE BTP pour un montant TTC de 27.794.900 FCFA. Financement : FADec Non Affecté
8. Marché N°63-2/017/T-2016-FADeC/MCP-ST, relatif à la l'Ouverture et aménagement de rues Pehunco (lot 2), attribué à KCC pour un montant TTC de 5.841.000 FCFA. Financement : FADec Affecté

Les deux marchés ci-dessus cités ont été attribués au terme d'une seule procédure d'appel d'offres ouvert allotis. L'échantillon porte sur l'intégralité des deux lots.

Pièces manquantes :

Néant

Les points forts (forces) relevés

- Conformité des critères d'évaluation par rapport à ceux spécifiés dans le DAO;
- Inscription du marché dans le PPM 2016 ;
- Obtention de l'avis de non objection de la CCMP sur le DAO et l'attribution provisoire.

Points faibles (insuffisances/irrégularités) relevés :

- Défaut de publication du PV d'attribution provisoire ;
- Défaut de publication de l'avis d'attribution définitive ;
- Non-respect du délai légal d'attente (Notification de rejet aux soumissionnaires non retenus : 25/07/2016, Signature du marché : 27/07/2016).

Conclusion :

La procédure ayant conduit à l'attribution des marchés ci-dessus cités est irrégulière en raison des insuffisances sus évoquées (articles 84 et 85 de la loi n°2009-02 du 07/08/2009 portant codes des marchés publics et des délégations de service public).

➤ **GESTION 2017**

- Marché N° 63-2/03 /F-2017-FADeC-NA/MCP-SG-SAF-SPRMP, relatif à la fourniture et l'installation de deux enseignes lumineuses à l'hôtel de ville, de 3 Plaques au niveau des 3 arrondissements et des étiquettes pour chaque bureau, attribué à TOUT EST GRACE GOD pour un montant TTC de 3.292.200 FCFA. Financement : FADeC Non Affecté

Pièces manquantes :

- Néant

Les points forts (forces) relevés

- Conformité des critères d'évaluation par rapport à ceux spécifiés dans le DAO;
- Inscription du marché dans le PPM 2017 ;
- Obtention de l'avis de non objection de la CCMP sur le DAO et l'attribution provisoire.

Points faibles (insuffisances/irrégularités) relevés :

- Défaut de publication du PV d'attribution provisoire ;
- Défaut de publication de l'avis d'attribution définitive.

Conclusion :

La procédure ayant conduit à l'attribution du marché ci-dessus cité est régulière sous réserve des non conformités sus évoquées.

- Marché N° 63-2/04/T-2016-FADeC-NA/MCP-SG-SAF-SPRMP, relatif à la réfection et équipement des dispensaires isolés de Bana et de Ouassa Maro, attribué à ECOBI pour un montant TTC de 16.913.649 FCFA. Financement : FADeC Non Affecté

Pièces manquantes :

- Néant

Les points forts (forces) relevés

- Conformité des critères d'évaluation par rapport à ceux spécifiés dans le DAO;
- Inscription du marché dans le PPM 2017 ;
- Obtention de l'avis de non objection de la CCMP sur le DAO et l'attribution provisoire.

Points faibles (insuffisances/irrégularités) relevés :

- Défaut de publication du PV d'attribution provisoire ;
- Défaut de publication de l'avis d'attribution définitive.

Conclusion :

La procédure ayant conduit à l'attribution du marché ci-dessus cité est régulière sous réserve des non conformités sus évoquées.

- iii. Marché N° 63-2/17/T-2017-FADeC-NA/MCP-SG-SAF-SPRMP, relatif à la Construction d'un bloc administratif pour abriter la radio transmission, attribué à BBC pour un montant TTC de 11.058.169 FCFA. Financement : FADeC Non Affecté
- iv. Marché N° 63-2/18/T-2017-FADeC-A/MCP-SG-SAF-SPRMP, relatif à la Construction du logement de la sage-femme du centre de santé de Pehunco, attribué à KASSMAB SARL pour un montant TTC de 22.709.259 FCFA. Financement : FADeC Affecté

Les deux marchés ci-dessus cités ont été attribués au terme d'une seule procédure d'appel d'offres ouvert allotis. L'échantillon porte sur l'intégralité des deux lots.

Pièces manquantes :

- Néant

Les points forts (forces) relevés

- Conformité des critères d'évaluation par rapport à ceux spécifiés dans le DAO;
- Inscription des marchés dans le PPM 2017 ;
- Obtention de l'avis de non objection de la CCMP sur le DAO et l'attribution provisoire.

Points faibles (insuffisances/irrégularités) relevés :

- Néant

Conclusion :

La procédure ayant conduit à l'attribution des marchés ci-dessus cités est régulière.

- v. Marché N° 63-2/13/T-2017-FADeC-A/MCP-SG-SAF-SPRMP, relatif à la Construction d'un module de 3 classes plus bureau à l'EPP Tonri (lot 2), attribué à LE SOUTIEN pour un montant TTC de 18.845.477 FCFA. Financement : FADeC Non Affecté
- vi. Marché N° 63-2/14/T-2017-FADeC-A/MCP-SG-SAF-SPRMP, relatif à la Construction d'un module de 3 classes plus bureau à l'EPP Bibékou (lot 3), attribué à SOULE ET FILS pour un montant TTC de 17. FCFA. Financement : FADeC Affecté

Les deux marchés ci-dessus cité ont été attribués au terme d'une seule procédure d'appel d'offres ouvert répartis en trois lots. L'échantillon porte seulement sur deux lots.

Pièces manquantes :

- Néant

Les points forts (forces) relevés

- Conformité des critères d'évaluation par rapport à ceux spécifiés dans le DAO;
- Inscription des marchés dans le PPM 2017 ;
- Obtention de l'avis de non objection de la CCMP sur le DAO et l'attribution provisoire.

Points faibles (insuffisances/irrégularités) relevés :

- Signature et approbation des marchés hors délai de validité des offres (Date limite : 15/06/2017, Délai de validité : 90 jours, Signature : 10/11/2017)

Conclusion :

La procédure ayant conduit à l'attribution des marchés ci-dessus cités est irrégulière en raison de l'insuffisance sus relevée (article 91 de la loi n°2009-02 du 07/08/2009 portant codes des marchés publics et des délégations de service public)

- vii. Marché N° 63-2/11/T-2017-FADeC-NA/MCP-SG-SAF-SPRMP, relatif à la fourniture des tables et bancs au profit des EPP de Péhunco (lot 1), attribué à SOULE ET FILS pour un montant TTC de 4.128.820 FCFA. Financement : FADeC Non Affecté
- viii. Marché N° 63-2/12/T-2017-FADeC-NA/MCP-SG-SAF-SPRMP, relatif à la Fourniture et installation de mobiliers de bureaux (lot 2), attribué à STYLE MEUBLE pour un montant TTC de 4.661.000 FCFA. Financement : FADeC Non Affecté
- ix. Marché N° 63-2/23/T-2017-FADeC-NA/MCP-SG-SAF-SPRMP, relatif à la construction de Latrine à quatre cabines à l'EPP Tobré Quartier (lot 3), attribué à RAPIDO BTP pour un montant TTC de 2.170.690 FCFA. Financement : FADeC Non Affecté

Les trois marchés ci-dessus cités ont été attribués au terme d'une seule procédure d'appel d'offres ouvert allotis. L'échantillon porte sur l'intégralité des trois lots.

Pièces manquantes :

- Néant

Les points forts (forces) relevés

- Conformité des critères d'évaluation par rapport à ceux spécifiés dans le DAO;
- Inscription des marchés dans le PPM 2017 ;
- Obtention de l'avis de non objection de la CCMP sur le DAO et l'attribution provisoire.

Points faibles (insuffisances/irrégularités) relevés :

- Non-respect du délai minimum de réception des candidatures fixé à 30 jours pour les procédures d'AOO (Publication dans le Matinal: 26/05/2017, Date limite : 13/06/2017)

Conclusion :

La procédure ayant conduit à l'attribution des marchés ci-dessus cités est irrégulière en raison de l'insuffisance sus relevée (article 60 de la loi n°2009-02 du 07/08/2009 portant codes des marchés publics et des délégations de service public)

- x. Marché N° 63-2/24/T-2017-FADeC-NA/MCP-SG-SAF-SPRMP, relatif à la réfection de la maison des jeunes de Péhunco (lot1), attribué à BAH ET FILS pour un montant TTC de 874.551 FCFA. Financement : FADeC Non Affecté
- xi. Marché N° 63-2/25/T-2017-FADeC-NA/MCP-SG-SAF-SPRMP, relatif à la réfection des écoles primaires publiques de Gnémasson et Doh (lot 2), attribué à SOULE ET FILS pour un montant TTC de 7.088.256 FCFA. Financement : FADeC Affecté

- xii. Marché N° 63-2/26/T-2017-FADeC-NA/MCP-SG-SAF-SPRMP, relatif à Réfection des écoles primaires publiques Dakérérou sinin-yambakarou et Bokossi (lot 3), attribué à RAPIDO BTP pour un montant TTC de 6.771.565 FCFA. Financement : FADeC Affecté

Les trois marchés ci-dessus cités ont été attribués au terme d'une seule procédure d'appel d'offres ouvert allotis. L'échantillon porte sur l'intégralité des trois lots.

Pièces manquantes :

- Néant

Les points forts (forces) relevés

- Conformité des critères d'évaluation par rapport à ceux spécifiés dans le DAO;
- Inscription des marchés dans le PPM 2017 ;
- Obtention de l'avis de non objection de la CCMP sur le DAO et l'attribution provisoire.

Points faibles (insuffisances/irrégularités) relevés :

- Ouverture tardive des plis sans mention des raisons qui pourrait la justifier (Date d'ouverture prévue : 08/08/2017 à 10h30 Date d'ouverture réelle : 28/08/2017) ;
- Signature et approbation des marchés après l'expiration du délai de validité des offres (Date limite : 08/08/2017, Signature : 30/11/2017, Approbation : 21/12/2017).

Conclusion :

La procédure ayant conduit à l'attribution des marchés ci-dessus cités est irrégulière en raison des insuffisances relevées (articles 76 et 91 de la loi n°2009-02 du 07/08/2009 portant code des marchés publics et des délégations de service public).

- xiii. Marché 63-2/27/T-2017-PSDCC/MCP-SG-SAF-ST-SPRMP, relatif à la Construction de la clôture du marché à bétail de Pehunco, attribué à EGF pour un montant TTC de 10.008.030 FCFA. Financement : PSDCC-COMMUNES

Pièces manquantes :

- Néant

Les points forts (forces) relevés

- Conformité des critères d'évaluation par rapport à ceux spécifiés dans le DAO;
- Inscription des marchés dans le PPM 2017 ;
- Obtention de l'avis de non objection de la CCMP sur le DAO et l'attribution provisoire.

Points faibles (insuffisances/irrégularités) relevés :

- Non-respect du délai minimum de réception des candidatures fixé à 30 jours pour les procédure d'AOO (Publication dans le Matinal: 04/10/2017, Date limite : 19/10/2017)
- Non-respect du délai légal d'attente de 15 jours (Date d'information de rejet aux soumissionnaires non retenus : 22/11/2017 Signature : 27/11/2017).

Conclusion :

La procédure ayant conduit à l'attribution des marchés ci-dessus cités est irrégulière en raison des insuffisances relevées (articles 60 et 85 de la loi n°2009-02 du 07/08/2009 portant code des marchés publics et des délégations de service public).

PROCEDURE DE DEMANDE DE COTATION GESTION 2016

9. Marché N°63-2/004/MCP-PRMP-SMP, relatif au suivi et contrôle des travaux de construction d'une caisse et d'une pharmacie au Centre de Santé Communal de Péhunco, attribué à GBEDEME Justin pour un montant TTC de 522.000 FCFA. Financement : PSDCC-Communes

Pièces manquantes :

- Néant

Les points forts (forces) relevés

- Conformité des critères d'évaluation par rapport à ceux spécifiés dans la DP;
- Inscription du marché dans le PPM 2016.

Points faibles (insuffisances/irrégularités) relevés :

- Néant

Conclusion :

La procédure ayant conduit à l'attribution du marché ci-dessus cité est régulière.

10. Marché N°63-2/005/MCP-PRMP-SMP, relatif au suivi et contrôle des travaux de construction du bureau des artisans, attribué à GBEDEME Justin pour un montant TTC de 500.625 FCFA. Financement : FADeC Non affecté

Pièces manquantes :

- Néant

Les points forts (forces) relevés

- Conformité des critères d'évaluation par rapport à ceux spécifiés dans la DP;
- Inscription du marché dans le PPM 2016 ;
- Obtention de l'avis de la CCMP sur l'attribution provisoire.

Points faibles (insuffisances/irrégularités) relevés :

- Néant

Conclusion :

La procédure ayant conduit à l'attribution du marché ci-dessus cité est régulière.

11. Marché N°63-2/012/T-2016-FP/MCP-SAFE, relatif à l'acquisition de fourniture de bureaux, attribué à GBC pour un montant TTC de 2.035.700 FCFA. Financement : Ressources Propres

Pièces manquantes :

- Néant

Les points forts (forces) relevés

- Conformité des critères d'évaluation par rapport à ceux spécifiés dans la DP;
- Inscription du marché dans le PPM 2016 ;
- Obtention de l'avis de la CCMP sur l'attribution provisoire.

Points faibles (insuffisances/irrégularités) relevés :

- Signature et approbation après l'expiration du délai de validité des offres (Date limite : 02/02/2016 Approbation : 09/05/2016)

Conclusion :

La procédure ayant conduit à l'attribution du marché ci-dessus cité est irrégulière en raison de l'insuffisance sus évoquée (article 91 de la loi n°2009-02 du 07/08/2009 portant codes des marchés publics et des délégations de service public).

12. Marché N°63-2/005/MCP-PRMP-SMP, relatif à la réfection de la résidence du Médecin chef de Péhunco, attribué à MONDESIR pour un montant TTC de 500.625 FCFA. Financement : FADeC Non affecté

13. Marché N°63-2/011/T-2016-FP/MCP-SG-SAFE-ST, relatif au curage de caniveaux, attribué à SOULE ET FILS pour un montant TTC de 2.822.560 FCFA. Financement : FADeC Non affecté

La revue de conformité de ces marchés ci-dessus a abouti aux mêmes constats. Par conséquent, l'auditeur donnera une seule conclusion qui sera valable pour tous ces marchés.

Pièces manquantes :

- Néant

Les points forts (forces) relevés

- Conformité des critères d'évaluation par rapport à ceux spécifiés dans la DP;
- Inscription du marché dans le PPM 2016 ;
- Obtention de l'avis de la CCMP sur l'attribution provisoire.

Points faibles (insuffisances/irrégularités) relevés :

- Néant

Conclusion :

Les procédures ayant conduit à l'attribution de ces marchés ci-dessus cité sont régulières.

VI. CONSTATS SUR LES PLAINTES ENREGISTREES PAR L'AC

Selon les TDR, l'auditeur doit se faire une opinion sur l'efficacité et la performance du traitement des recours préalables et autres demandes d'informations sur des procédures par l'autorité contractante et établir le pourcentage des plaintes examinées et réglées à son niveau en conformité avec la réglementation en vigueur. En ce qui concerne les recours, auto saisines connus par l'Autorité de Régulation des Marchés Publics (ARMP), le consultant examinera également le degré d'application (en pourcentage) des décisions y afférentes.

Au titre de l'exercice 2017, un (01) marché a fait l'objet de plainte.

Il s'agit du marché N°63-2/23/T-2016-FTE/MCP-SG-SAF-ST-SPRMP relatif aux travaux de construction des adductions d'eau villageoise (AEV) de OUASSA MARO dans la commune de PEHUNCO, attribué à KABOURA pour un montant TTC de 150.591.600 FCFA.

La revue des diverses pièces relatives au recours, notamment les moyens du soumissionnaire et de l'autorité contractante révèlent que la plainte a été examinée et réglée en conformité avec la réglementation en vigueur. Par ailleurs, le playant a été débouté par l'autorité de régulation des marchés publics pour non-respect du délai d'exercice de la plainte.

VII. CONSTATS SUR L'ETAT D'EXECUTION FINANCIERE

Sur l'exécution financière, l'équipe d'audit a relevé que pour certains marchés, le délai d'exécution contractuel n'est pas respecté. Par ailleurs, aucune preuve d'application des pénalités de retard prévues dans les cas d'espèces n'est communiquée à l'équipe d'audit. Ces constats concernent les marchés ci après :

- Marché N°63-2/015/T-2016-FADeC/MCP-ST, relatif à l'Ouverture et aménagement de rues Péhunco (lot 1), attribué à EXPERANCE BTP pour un montant TTC de 27.794.900 FCFA. Financement : FADec Non Affecté
- Marché N°63-2/017/T-2016-FADeC/MCP-ST, relatif à la l'Ouverture et aménagement de rues Péhunco (lot 2), attribué à KCC pour un montant TTC de 5.841.000 FCFA. Financement : FADec Affecté

VIII. ANALYSE DE LA PERFORMANCE DE L'AC

8.1. Définition du barème des critères d'appréciation de la performance des autorités contractantes

La démarche de définition du barème des critères retenus pour l'appréciation de la performance des autorités contractantes est la même que pour la revue de conformité des procédures de passation et celle de l'exécution financière des marchés.

❖ Annotation des critères pour l'évaluation de la performance de la mise en place des organes de passation et de contrôle

Le système de notation est constitué de la note 1 ou 0 pour chaque critère retenu et est présenté comme ci-après :

- une note de 1 indique que le test est satisfaisant, c'est-à-dire que la pièce requise est disponible et est conforme aux exigences réglementaires en vigueur ;
- une note de 0 signifie que le test est non satisfaisant, c'est-à-dire que la pièce requise n'est pas disponible.

La note attribuée à chaque critère est un chiffre entier (0 ou 1). Aucune décimale ne sera utilisée dans la notation des critères.

❖ **Annotation des critères pour l'évaluation de la performance de la conformité des procédures de passation des marchés**

Le système de notation est basé sur le taux de non-conformité observé au niveau de chaque critère défini. En effet, pour chaque critère, il est déterminé sur la base de la revue, le nombre de non-conformités observées. Ce nombre est ensuite rapporté au volume de marchés audités (ou d'informations traitées selon le cas) pour obtenir le taux de non-conformité qui constitue la note obtenue par le critère considéré.

Ainsi, la note à attribuer à chaque critère est comprise entre 0% et 100%.

❖ **Annotation des critères pour l'évaluation de la performance de la régularité de l'exécution financière des marchés**

Le système de notation à ce niveau est identique à celle de la revue de conformité des procédures de passation des marchés.

8.2. Règles de décision et justification de la conclusion de l'auditeur

❖ **Conclusion pour l'évaluation de la performance de la mise en place des organes de passation et de contrôle des marchés publics**

La matrice des conclusions possibles se présente comme suit :

Tranches de moyennes	Type de conclusion du consultant	Libellé de la conclusion
0,80 à 1	« Mise en place parfaite des organes de passation et de contrôle des marchés publics »	L'autorité contractante ne présente pas d'anomalies dans la mise en place des organes conformément au Code des marchés publics en vigueur
0,50 à 0,79	« Mise en place satisfaisante des organes de passation et de contrôle des marchés publics »	L'autorité contractante présente d'anomalies mineures dans la mise en place des organes au regard du Code des marchés publics en vigueur
0,30 à 0,49	« Mise en place insatisfaisante des organes de passation et de contrôle des marchés publics »	L'autorité contractante présente d'anomalies significatives dans la mise en place des organes au

		regard du Code des marchés publics en vigueur
0 à 0,29	« Mise en place défaillante des organes de passation et de contrôle des marchés publics »	L'autorité contractante ne s'est pas conformée aux dispositions du Code des marchés publics en vigueur en matière de mise en place des organes

❖ **Conclusion pour l'évaluation de la performance de la conformité des procédures de passation des marchés**

Il est à souligner que le niveau d'exhaustivité des pièces (dont le taux est déterminé et communiqué dans le présent rapport) est un élément déterminant de la performance des AC. **Pour ce faire, le taux moyen de non-conformité théorique initialement déterminé est rapporté au taux d'exhaustivité pour obtenir le taux de non-conformité effectif.**

La matrice des conclusions possibles se présente comme suit :

Tranches de taux de non-conformité	Type de conclusion du consultant	Libellé de la conclusion
Taux inférieur à 10%	"Performance élevée "	L'autorité contractante ne présente pas d'anomalies tant sur la forme que sur le fond vis-à-vis des dispositions du Code en matière de passation et de contrôle de marchés publics en vigueur sur la période sous revue.
Taux compris entre 10% et 30% (10% inclus, 30% exclus)	"Conformité Satisfaisante "	L'autorité contractante ne présente pas d'anomalies significatives vis-à-vis des dispositions de forme et de fond du Code en matière de passation et de contrôle des marchés publics malgré quelques insuffisances identifiées.
Taux compris entre 30% et 50% (30% inclus, 50% exclus)	"Conformité Moyenne "	L'autorité contractante n'a pas respecté certaines dispositions de fond et de forme en matière de passation et de contrôle de marchés publics en raison des insuffisances non négligeables constatées.
Taux supérieur ou égal à 50%	"Conformité Insatisfaisante "	L'autorité contractante ne s'est pas du tout conformée aux dispositions de fond et de forme en matière de passation et de contrôle de marchés publics en raison des insuffisances graves constatées.

❖ **Conclusion pour l'évaluation de la performance de la régularité de l'exécution financière des marchés**

La précision apportée sur le taux d'exhaustivité au niveau de la revue de conformité des procédures de passation des marchés est valable ici également.

La matrice des conclusions possibles se présente ainsi qu'il suit :

Tranches de taux de non-conformité	Type de conclusion du consultant	Libellé de la conclusion
Taux inférieur à 10%	"Performance élevée"	L'autorité contractante ne présente pas d'anomalies tant sur la forme que sur le fond vis-à-vis des dispositions du Code en matière d'exécution de marchés publics en vigueur sur la période sous revue.
Taux compris entre 10% et 30% (10% inclus, 30% exclus)	"Conformité Satisfaisante"	L'autorité contractante ne présente pas d'anomalies significatives vis-à-vis des dispositions de forme et de fond du Code en matière d'exécution des marchés publics malgré quelques insuffisances identifiées.
Taux compris entre 30% et 50% (30% inclus, 50% exclus)	"Conformité Moyenne"	L'autorité contractante n'a pas respecté certaines dispositions de fond et de forme en matière d'exécution de marchés publics en raison des insuffisances non négligeables constatées.
Taux supérieur ou égal à 50%	"Conformité Insatisfaisante"	L'autorité contractante ne s'est pas du tout conformée aux dispositions de fond et de forme en matière d'exécution de marchés publics en raison des insuffisances graves constatées.

8.3. Appréciation de la performance liée à la mise en place des organes de passation et de contrôle

Les diligences mises en œuvre sont consignées dans le tableau ci-après :

N° d'ordre	Organes	Points de contrôle	OK/KO	Note 1 pour OK 0 pour KO	Commentaires	Description de l'indicateur de performance
EVALUATION DE LA MISE EN PLACE DES ORGANES AU SEIN DE L'AC						
1	PRMP	Acte de désignation de la PRMP	OK	1,00	RAS	OK= Disponibilité / KO= Indisponibilité
2		Déclaration sur l'honneur de la PRMP	N/A	-	Document inexistant	OK= Disponibilité / KO= Indisponibilité
3		Existence d'un rapport d'exécution des marchés	OK	1,00	RAS	OK= Disponibilité / KO= Indisponibilité
4		Transmission du rapport d'exécution à la DNCMP, à l'ARMP et à la Cour des comptes	N/A	-	RAS	OK= Disponibilité / KO= Indisponibilité
5		Renouvellement/ remplacement acté de la PRMP conformément aux dispositions réglementaires	N/A	-	RAS	OK= Disponibilité / KO= Indisponibilité
6	CPMP	Acte de désignation des cinq (05) membres de la CPMP	OK	1,00	RAS	OK= Disponibilité / KO= Indisponibilité
7		Renouvellement/ remplacement acté de la composition de la CPMP conformément aux dispositions réglementaires	N/A	-	RAS	OK= Expiration de la durée normale ou décès ou démission ou révocation pour faute grave KO= Autres raisons
8	CCMP	Acte de désignation des cinq (05) membres de la CCMP	OK	1,00	RAS	OK= Disponibilité / KO= Indisponibilité
9		Renouvellement/ remplacement acté de la composition de la CCMP conformément aux dispositions réglementaires	N/A	-	RAS	OK= Expiration de la durée normale ou décès ou démission ou révocation pour faute grave KO= Autres raisons
NIVEAU DE PERFORMANCE _ MISE EN PLACE DES ORGANES				1,00		

Conclusion : Le niveau de performance est de 1.

L'autorité contractante ne présente pas d'anomalies dans la mise en place des organes conformément au Code des marchés publics en vigueur.

8.4. Appréciation de la performance liée à la conformité des procédures de passation des marchés

L'analyse de la performance de l'AC du point de vue de la revue de conformité des procédures se présente comme suit :

➤ Gestion 2016

N° d'ordre	Points de contrôle	Volume de marchés		Volume de non-conformités constatées (b)	% de non-conformités (c) = (b/a)*100	Commentaires	Description de l'indicateur de performance
		Demandés	Audités (a)				
REVUE DE LA CONFORMITE DES PROCEDURES DE PASSATION							
1	Elaboration de plan de passation des marchés publics et inscription du marché dans le PPM	13	13	2	15%	Un marché non inscrit	Pourcentage de marchés non inscrits sur le PPM
2	Recours à une procédure dérogatoire (AOR; entente directe)	0	0	0	NA	RAS	Pourcentage de procédures n'ayant pas obtenu l'autorisation de la DNCMP
3	Dossier d'Appel d'Offres (DAO)	8	8	0	0%	RAS	Pourcentage de DAO n'ayant pas obtenu l'ANO de la DNCMP
4	Avis de publicité	7	7	0	0%	Délai de réception des offres_ moins de 30 jours	Pourcentage de procédures d'appel d'offres non publiées/ publiées avec un délai minimum de moins de 30 jours
5	Comparaison d'au moins 3 offres pour les DC	5	5	0	N/A	RAS	Pourcentage de marchés n'ayant pas fait l'objet de mise en concurrence (comparaison d'au moins 3 offres)
6	Réception des offres dans les délais du DAO	8	8	0	0%	RAS	Pourcentage de procédures n'ayant pas respecté le délai minimum de publication requis
7	Ouverture des offres dans les délais du DAO	7	7	1	14%	Défaut de précision des heures d'ouvertures	Pourcentage de séances d'ouverture tenues hors de la date prévue dans le DAO et sans avis de report
8	Evaluation des offres	13	13	0	0%	RAS	Conformité des critères d'évaluation par rapport à ceux spécifiés dans le DAO et la DC
9	Attribution du marché (ANO CCMP & DNCMP)	8	5	0	0%	RAS	Pourcentage de propositions d'attribution provisoire n'ayant pas obtenu cumulativement les ANO de la CCMP et de la DNCMP
10	Attribution du marché (ANO CCMP) pour les DC	5	5	0	N/A	RAS	Pourcentage de propositions d'attribution provisoire n'ayant pas obtenu l'avis de conformité de la CCMP (pour les DC)
11	Publication de l'attribution provisoire	8	8	8	100%	les PV d'attribution provisoires ne sont pas publiées	Pourcentage de PV d'attribution provisoire n'ayant pas fait l'objet de publication
12	Signature du contrat	13	13	3	23%	Signature dans le délai légal d'attente	Pourcentage de contrats signés par des personnes non habilitées
13	Approbation du contrat	13	13	1	8%	Approbation hors délai de validité des offres	Pourcentage de contrats non approuvés ou approuvés par des personnes non habilitées ou hors du délai de validité
14	Recours sur l'attribution du marché	0	0	0	0%	RAS	Pourcentage de plaintes traitées hors délai par l'Autorité contractante
TAUX DE NON CONFORMITE_REVUE DE CONFORMITE (A)					15%		
TAUX D'EXHAUSTIVITE (B)					79%		
TAUX DE NON CONFORMITE EFFECTIF_REVUE DE CONFORMITE (C=A/B)					18,46%		

Conclusion : Le taux de non-conformité est de 18,46%.

L'autorité contractante ne présente pas d'anomalies significatives vis-à-vis des dispositions de forme et de fond du Code en matière de passation et de contrôle des marchés publics malgré quelques insuffisances identifiées.

➤ Gestion 2017

N° d'ordre	Points de contrôle	Volume de marchés		Volume de non-conformités constatées (b)	% de non-conformités (c) = (b/a)*100	Commentaires	Description de l'indicateur de performance
		Demandés	Audités (a)				
REVUE DE LA CONFORMITE DES PROCEDURES DE PASSATION							
1	Elaboration de plan de passation des marchés publics et inscription du marché dans le PPM	13	13	0	0%	RAS	Pourcentage de marchés non inscrits sur le PPM
2	Recours à une procédure dérogatoire (AOR; entente directe)	0	0	0	N/A	RAS	Pourcentage de procédures n'ayant pas obtenu l'autorisation de la DNCMP
3	Dossier d'Appel d'Offres (DAO)	33	13	0	0%	RAS	Pourcentage de DAO n'ayant pas obtenu l'ANO de la DNCMP
4	Avis de publicité	13	13	4	31%	délai de publicité inférieur à 30 jours	Pourcentage de procédures d'appel d'offres non publiées
5	Comparaison d'au moins 3 offres pour les DC	0	0	0	N/A	Marché N° 19	Pourcentage de marchés n'ayant pas fait l'objet de mise en concurrence (comparaison d'au moins 3 offres)
6	Réception des offres dans les délais du DAO	13	13	0	0%	RAS	Pourcentage de procédures n'ayant pas respecté le délai minimum de publication requis
7	Ouverture des offres dans les délais requis	13	13	3	23%	Ouverture à des dates ultérieures à celles prévues	Pourcentage de séances d'ouverture tenues hors de la date prévue dans la lettre d'invitation
8	Evaluation des offres	13	13	3	23%		Pourcentage de travaux d'évaluation et de proposition d'attribution provisoire ayant duré plus des 30 jours calendaires et/ou pourcentage des offres évaluées la moins disante (pour les DC)
9	Attribution du marché	13	13	0	0%	RAS	Pourcentage de propositions d'attribution provisoire n'ayant pas obtenu l'avis de conformité de la CCMP ou de la DNCMP
10	Attribution du marché (ANO CCMP) pour les DC	0	0	0	N/A	Pas de preuve d'ANO de la CCMP	Pourcentage de propositions d'attribution provisoire n'ayant pas obtenu l'avis de conformité de la CCMP (pour les DC)
11	Publication de l'attribution provisoire	13	13	13	100%	Les décisions d'attributions ne sont pas publiées	Pourcentage de PV d'attribution provisoire n'ayant pas fait l'objet de publication
12	Signature du contrat	13	13	5	38%	Signature des marchés dans le délai légal d'attente et hors délai de validité	Pourcentage de contrats signés par des personnes non habilitées
13	Approbation du contrat	13	13	4	31%	Approbation hors délai de validité	Pourcentage de contrats non approuvés ou approuvés par des personnes non habilitées ou hors du délai de validité
14	Recours sur l'attribution du marché	20	20	0	0%		Pourcentage de plaintes traitées hors délai par l'Autorité contractante
	TAUX DE NON CONFORMITE_REVUE DE CONFORMITE (A)				22,38%		
	TAUX D'EXHAUSTIVITE (B)				73%		
1	TAUX DE NON CONFORMITE EFFECTIF_REVUE DE CONFORMITE (C=A/B)				31%		

Conclusion : Le taux de non-conformité est de 31%.

L'autorité contractante n'a pas respecté certaines dispositions de fond et de forme en matière de passation et de contrôle de marchés publics en raison des insuffisances non négligeables constatées.

8.5. Appréciation de la performance liée à l'exécution financière des marchés_ (Gestions 2016 et 2017)

N° d'ordre	Points de contrôle	Volume de marchés		Volume de non-conformités constatées (b)	% de non-conformités (c) = (b/a)*100	Commentaires	Description de l'indicateur de performance
		Demandés	Audités (a)				
REVUE DE L'EXECUTION FINANCIERE							
1	Garantie de soumission	2	2	0	0%	RAS	Pourcentage de marchés de prestations intellectuelles pour lesquels il est exigé une garantie de soumission
2	Garantie de bonne exécution	26	26	0	0%	RAS	Pourcentage de marchés pour lesquels il est exigé une garantie de soumission supérieure à 5% de la valeur de base du marché (avenants éventuels non compris)
3	Ordre de service	0	0	0	NA	RAS	Pourcentage d'ordres de service émis suite à des modifications de prix dépassant 10% de la valeur du marché
4	Avenant: autorisation	0	0	0	NA	RAS	Pourcentage d'avenants signés sans autorisation de la DNCMP
5	Avenant: Proportion du marché initial	0	0	0	NA	RAS	Pourcentage d'avenants à la suite des modifications de prix dépassant 20% de la valeur du marché
6	Avance de démarrage: garantie	26	26	0	0%	RAS	Pourcentage d'avances de démarrage accordées sans garantie de remboursement d'avance
7	Avance de démarrage: Proportion du marché initial	26	26	0	0%	RAS	Pourcentage d'avances de démarrage ayant dépassé 20% pour les travaux et PI, et 30% pour les fournitures et autres services
8	Dossier d'exécution	26	26	2	8%	RAS	Pourcentage de marchés n'ayant pas respecté le délai d'exécution
MOYENNE					8%		

Conclusion : Le taux de non-conformité est égal à 8%.

L'autorité contractante ne présente pas d'anomalies tant sur la forme que sur le fond vis-à-vis des dispositions du Code en matière d'exécution de marchés publics en vigueur sur la période sous revue.

IX. ANNEXES

ANNEXE 1 : LISTE DES PERSONNES RENCONTREES

N° d'ordre	Noms et prénoms	Fonctions
1	SOULE Tamimou	SG Mairie
2	OROU GOURA idy	C/SP-PRMP Mairie
3	TOZO Damado	Coll SP-PRMP Mairie

ANNEXE 2 : PV DE RESTITUTION

BEC SARL

PROCES VERBAL DE SEANCE DE RESTITUTION DES CONCLUSIONS DE L'AUDIT DES MARCHES PUBLICS AU TITRE DES GESTIONS BUDGETAIRES 2016-2017

Nom de l'Autorité Contractante : COMMUNE DE PEHUNCO

Date de tenue de la séance de restitution : 21 Novembre 2019

Heure de démarrage : 18 h 30

Heure de fin : 19 h 07

Personnes présentes à la séance :

(Cf. liste de présence de la séance de restitution ci-jointe)

I. Récapitulatif des pièces collectées

- PPMP (2016 et 2017) ;
- Rapport annuel d'activité des organes (CPMP, CCMP, PRMP) au titre de 2016 ;
- Rapport annuel d'activité des organes (CPMP, CCMP, PRMP) au titre de 2017 ;
- Actes de nomination des membres des organes (CPMP, CCMP, S-PRMP, PRMP).

II. Récapitulatif des pièces en cours de collecte

Aucune à collecter au cours de la restitution

III. Synthèse des observations du consultant

3.1. Sur l'existence, l'organisation, le fonctionnement et la conformité des organes de passation et de contrôle des marchés publics au sein de l'AC

Constat 1 : Forces

- ✓ Existence des organes de passation de l'Autorité Contractante.

Organes	Actes
PRMP	Arrêté N° 63-2/013/MPC/SG-SAG du 16/10/2015, portant nomination de la Personne Responsable de Passation des Marchés Publics (PRMP) de la Commune de PEHUNCO
Secrétariat PRMP	Arrêté N° 63-2/018/MPC/SG-SAG du 16/10/2015, portant nomination des membres du Secrétariat De La Personne Responsable Des Marchés Publics de la Commune de PEHUNCO
CPMP	Arrêté N° 63-2/014/MPC/SG-SAG du 16/10/2015, portant Nomination des membres Permanents de la Commission De Passation Des Marchés Publics (CPMP) de la Commune de PEHUNCO
CCMP	Arrêté N° 63-2/019/MCP-SG-SAG du 16/10/2015, portant nomination des membres de la Cellule de Contrôle des Marchés Publics (CCMP) de la Mairie de PEHUNCO

[Signature]
1

BEC SARL

- ✓ Diverses formations de l'ARMP, de la DNCMP et d'autres partenaires tels que le CEFAL, PSDCC, etc...
- ✓ Disponibilité d'un espace approprié pour l'archivage de la documentation relative aux marchés publics ;
- ✓ Existence d'un archiviste professionnel pour rangement et classement des pièces des marchés publics.

Constat 2 : Faiblesse

- ✓ Mauvaise organisation des pièces spécifiques des marchés

3.2. Sur les procédures de passation des marchés collectés

L'audit a sélectionné suivant l'approche des risques et conformément aux critères d'échantillonnage un volume de dix-neuf (19) marchés pour une valeur totale de cent soixante-seize millions quatre cent vingt-sept mille quatre cent trente-deux (176.427.432) FCFA hors taxes pour l'exercice 2016, et un volume de treize (13) marchés pour une valeur totale de cent sept millions quatre-vingt-treize mille huit cent quinze (107.093.815) FCFA hors taxes pour l'exercice 2017.

La revue de conformité de ces marchés appelle les observations suivantes :

Forces :

- Inscription des marchés au plan prévisionnel de passation des marchés publics
- Publication des avis d'appel d'offres au journal
- Respect du délai d'ouverture et d'analyse.

Faiblesses

- Défaut de publication des PV d'attribution provisoire (Tous marchés) ;
- Défaut de publication d'avis d'attribution définitive (Tous les marchés) ;
- Insuffisance du délai de dépôt de soumissions pour certains marchés passés par AOO (marché n°63-2/11/F-2017-FADeC-NA/MCP-SG-SAF-SPRMP, relatif à fourniture et installation des tables bancs au profit des EPP de Péhunco) ;
- Transmission tardive des PV d'attribution provisoire à l'organe compétent chargé du contrôle (marché n°63-2/017/T-2016-FADeC/MCP-SG-SAF-ST, relatif aux travaux d'ouverture et d'aménagement des rues) ;
- Non-respect du délai légal d'attente pour beaucoup de marchés (marché n°63-2/015/T-2016-FADeC/MCP-SG-ST relatif aux travaux d'ouverture et d'aménagement des rues) ;
- Non-respect du délai de validité des offres pour certains marchés (marché n°63-2/14/F-2017-FADeC-A/MCP-SG-SAF/SPRMP, relatif aux travaux de construction d'un module de trois classes plus bureau magasin à l'EPP Bibékou).

3.3. Sur les plaintes

L'équipe d'audit a contrôlé un (01) marché ayant fait l'objet de plainte. Il s'agit du marché relatif aux travaux de construction des adductions d'eau villageoise (AEV) de OUASSA MARO dans la commune de PEHUNCO.

La revue des diverses pièces relatives au recours, notamment les moyens de l'autorité contractante et la décision de l'autorité de régulation des marchés publics n'appelle de notre part aucune observation particulière.

(Handwritten signatures and initials)

BEC SARL

3.4. Sur l'exécution financière

Sur l'exécution, l'équipe d'audit a relevé que plusieurs marchés ne sont pas exécutés dans le délai contractuel prévu. Nous n'avons plus obtenu les preuves d'une application de pénalité de retard prévu au contrat.

3.5. Divers

Les autorités présentes à la présente restitution ont reconnu les différentes faiblesses ci-dessus évoquées, et promettent que des efforts seront faits pour corriger lesdites insuffisances.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance a été levée 19 H 07 min.

Fait à PEHUNCO, le 21 novembre 2019

Pour Bec Sarl
Chef de mission

Tanguy MAFFONI


Le C/SP-PPMP

OROU GOURA

Pour l'autorité contractante

le SG

Tamsou SOULE

Le C/810AD
Coll. SP/PPMP


J. TOZO

BEC Sarl
 02 BP 1913 Cotonou
 Tél : +229 21 30 54 22
 Email : bec_scp@yahoo.fr / bec@becsarl.com

AUDIT DES MARCHES PUBLICS ET DES DELEGATIONS DE SERVICE PUBLIC PASSES PAR DIFFERENTES COMMUNES DU BENIN AU TITRE DES GESTIONS BUDGETAIRES 2016 -2017

SEANCE DE RESTITUTION

Autorité Contractante : *Commune de PEHUNCO*

21/11/2019

Liste de présence

N°	Nom & Prénoms	Responsabilité & Structure	Tél. & Mail	Signature
1	MAFFON Tanguy	chef de mission/ Cabinet BEC SARL	96 00 31 77 maffontanguy@gmail.com	
2	OROU GOURA Jely	CISP-POMP Alaïré Pehunco	96 13 38 10 - 91 10 25 03 goura@gmail.com	
3	TOZO Samado	Cdl SP-PRMP ^{Mairie Pehunco}	95 88 33 42 tysozdedieu@gmail.com	
4	SOULE Tamimou	Sg Mairie Pehunco Membre CCMP	96 79 02 52 tamimoum@gmail.com	
5	AHOGNISSE Narcisse	Auditeur Cabinet BEC Sarl	96 09 08 41 becsc@yahoo.fr	
6				
7				

ANNEXE 3 : Tableaux d'exhaustivité

➤ Gestion 2016

Tableau d'exhaustivité de la procédure d'appel d'offres ouvert

N°	Marchés (N° & Intitulé)	DAO		Réception & ouverture des offres				Analyse, Evaluation des offres & Attribution						Contractualisation			TOTAL Requi s	TOTAL	%	% Global	
		2		3				4						5							
		a	b	c	d	e	f	g	h	i	j	k	l	m	n	o					p
1	Construction du bureau des artisans	1	1	1	1	1	1	1	1	1	NA	1	1	0	1	1	0	15	13	87%	85%
2	Construction d'une caisse et d'une pharmacie au Centre de Santé Communal de Péhunco	1	1	1	1	1	1	1	1	1	NA	1	1	0	1	1	0	15	13	87%	
3	Réfection des modules de classes plus bureau-magasin à Tobré A et de Bouérou A	1	1	1	1	1	1	1	1	1	NA	1	1	0	1	1	0	15	13	87%	
4	Construction d'un module de trois classes plus bureau-magasin à Bouérou-Sud	1	1	1	1	1	1	1	1	1	NA	1	1	0	1	1	0	15	13	87%	
5	Construction d'un module de trois classes plus bureau-magasin à Goussikagourou	1	1	1	1	1	1	1	1	1	NA	1	1	0	1	1	0	15	13	87%	
6	Fourniture et installation d'une centrale solaire de puissance p=8,5 KVA/48V monophasée à usage administratif	1	1	1	1	1	1	1	1	1	NA	1	1	0	1	1	0	15	13	87%	
7	Ouverture et aménagement de rues Péhunco (lot 1)	1	1	1	1	1	1	1	1	0	NA	1	1	0	1	1	0	15	12	80%	
8	Ouverture et aménagement de rues à Soadou, Beket et Bokossi (lot 2)	1	1	1	1	1	1	1	1	0	NA	1	1	0	1	1	0	15	12	80%	

Tableau d'exhaustivité de la procédure de demande de cotation

N°	Marchés (N° & Intitulé)	DC		Réception & ouverture des offres				Analyse, Evaluation des offres & Attribution					Contractualisation			TOTAL Requis	TOTAL	%	% Global		
		2		3				4					5								
		a	b	c	d	e	f	g	h	i	j	k	l	m	n					o	p
1	Suivi et contrôle des travaux de construction d'une caisse et d'une pharmacie au Centre de Santé Communal de Péhunco	1	1	1	1	0	1	1	1	1	NA	1	1	0	1	0	0	15	11	73%	71%
2	Suivi et contrôle des travaux de construction du bureau des artisans	1	1	1	1	0	1	1	1	1	NA	1	1	0	1	0	0	15	11	73%	
3	Acquisition de fourniture de bureaux	1	1	1	1	0	1	1	1	1	NA	1	1	0	1	0	0	15	11	73%	
4	Réfection de la résidence du médecin chef de Péhunco	1	1	1	1	0	1	1	1	1	NA	1	1	0	1	0	0	15	11	73%	
5	Curage de caniveaux	1	1	1	1	0	1	1	1	1	NA	1	1	0	1	0	0	15	11	73%	

➤ Gestion 2017

Tableau d'exhaustivité de la procédure d'appel d'offre ouvert

N°	Marchés (N° & Intitulé)	DAO		Réception & ouverture des offres				Analyse, Evaluation des offres & Attribution						Contractualisation			TOTAL Requis	TOTAL	%	% Global	
		2		3				4						5							
		a	b	c	d	e	f	g	h	i	j	k	l	m	n	o					p
1	Fourniture et l'installation de deux enseignes lumineuses à l'hôtel de ville, de 3 Plaques au niveau des 3 arrondissements et des étiquettes pour chaque bureau	1	0	1	1	0	1	1	1	1	NA	1	1	0	1	1	0	15	11	73%	73%
2	Réfection et équipement des dispensaires isolés de Bana et de Ouassa Maro	1	0	1	1	0	1	1	1	1	NA	1	1	0	1	1	0	15	11	73%	
3	Construction d'un bloc administratif pour abriter la radio transmission	1	0	1	1	0	1	1	1	1	NA	1	1	0	1	1	0	15	11	73%	
4	Construction du logement de la sage-femme du centre de santé de Péhunco	1	0	1	1	0	1	1	1	1	NA	1	1	0	1	1	0	15	11	73%	
5	Construction d'un modules de 3 classes plus bureau à l'EPP Tonri (lot 2)	1	0	1	1	0	1	1	1	1	NA	1	1	0	1	1	0	15	11	73%	
6	Construction d'un modules de 3 classes plus bureau à l'EPP Tonri Bibékou (lot 3)	1	0	1	1	0	1	1	1	1	NA	1	1	0	1	1	0	15	11	73%	
7	Fourniture des tables et bancs au profit des EPP de Péhunco	1	0	1	1	0	1	1	1	1	NA	1	1	0	1	1	0	15	11	73%	
8	Fourniture et installation de mobiliers de bureaux	1	0	1	1	0	1	1	1	1	NA	1	1	0	1	1	0	15	11	73%	
9	Latrine à quatre cabines à l'EPP Tobré Quartier (lot 3)	1	0	1	1	0	1	1	1	1	NA	1	1	0	1	1	0	15	11	73%	
10	Réfection de la maison des jeunes de Péhunco (lot1)	1	0	1	1	0	1	1	1	1	NA	1	1	0	1	1	0	15	11	73%	
11	Réfection des écoles primaires publiques de Gnèmasson et Doh (lot 2)	1	0	1	1	0	1	1	1	1	NA	1	1	0	1	1	0	15	11	73%	
12	Réfection des écoles primaires publiques Dakérérou sinin-yambakarou et Bokossi (lot 3)	1	0	1	1	0	1	1	1	1	NA	1	1	0	1	1	0	15	11	73%	
13	Construction de la clôture du marché à bétail de Péhunco	1	0	1	1	0	1	1	1	1	NA	1	1	0	1	1	0	15	11	73%	

Liste des pièces concernées par le tableau d'exhaustivité des procédures **d'appels d'offres ouvert (AOO)**

1. DAO

- a. Avis d'appel d'offres publié
- b. Dossier d'Appel d'Offres validé

2. Réception & Ouverture des offres

- c. Offres des soumissionnaires
- d. Actes de désignation des membres de la CPMP
- e. Actes de désignation des membres de la sous-commission d'analyse des offres
- f. Procès-verbal d'ouverture des offres signé

3. Analyse, évaluation & attribution

- g. Rapport d'analyse et de synthèse
- h. PV d'attribution provisoire des offres signé
- i. Avis de non objection de la CCMP et des bailleurs pour les financements extérieurs (le cas échéant) sur le PV d'attribution provisoire
- j. Avis de non objection de la DNCMP et des bailleurs pour les financements extérieurs (le cas échéant) sur le PV d'attribution provisoire
- k. Preuve de notification d'attribution provisoire
- l. Preuve d'information des soumissionnaires non retenus
- m. Publication du procès-verbal d'attribution provisoire

4. Contractualisation

- n. Signature du contrat par l'attributaire et l'AC
- o. Preuve de notification du marché au titulaire
- p. Preuve de publication de l'attribution définitive du marché

Liste des pièces concernées par le tableau d'exhaustivité des procédures de **Demande de Cotation (DC)**

1. Planification

Plan annuel de passation des marchés (initial) et révisé (le cas échéant) de chaque AC

2. Dossier de demande de cotation

- a. Lettre d'invitation à soumissionner (Avis de consultation publié)
- b. Dossier de demande de cotation validé

3. Réception & Ouverture des offres

- c. Offres des soumissionnaires
- d. Actes de désignation des membres de la CPMP
- e. Actes de désignation des membres de la sous-commission d'analyse des offres
- f. Procès-verbal d'ouverture des offres signé

4. Analyse, évaluation & attribution

- g. Rapport d'analyse et de synthèse
- h. PV d'attribution provisoire des offres signé
- i. Avis de non objection de la CCMP et des bailleurs pour les financements extérieurs (le cas échéant) sur le PV d'attribution provisoire
- k. Preuve de notification d'attribution provisoire
- l. Preuve d'information des soumissionnaires non retenus
- m. Publication du procès-verbal d'attribution provisoire

5. Contractualisation

- n. Signature du contrat par l'attributaire et l'AC
- o. Preuve de notification du marché au titulaire
- p. Preuve de publication de l'attribution définitive du marché

Annexe 4 : Tableau de détermination du délai moyen de passation➤ **Gestion 2016**

N°ordre	A	De la date de publication de l'avis au Dépôt des plis	Du dépôt des plis à l'attribution provisoire	De l'attribution provisoire à la signature du contrat	De la signature du contrat à l'approbation du marché	Total
	Intitulés du marché					
1	Construction du bureau des artisans	30	10	45	25	110
2	Construction d'une caisse et d'une pharmacie au Centre de Santé Communal de Péhunco	29	15	54	30	128
3	Réfection des modules de classes plus bureau-magasin à Tobré A et de Bouérou A	31	16	57	27	131
4	Construction d'un module de trois classes plus bureau-magasin à Bouérou-Sud	28	9	42	34	113
5	Construction d'un module de trois classes plus bureau-magasin à Goussikagourou	30	6	38	22	96
6	Fourniture et installation d'une centrale solaire de puissance p=8,5 KVA/48V monophasée à usage administratif	27	8	57	26	118
7	Ouverture et aménagement de rues Péhunco (lot 1)	31	5	54	27	117
8	Ouverture et aménagement de rues à Soaodou, Beket et Bokossi (lot 2)	31	3	54	27	115
TOTAL						928
Délai entre le dépôt des plis et la signature du contrat						418
Volume de marchés concernés (pertinents)						8
Délai moyen entre le dépôt des plis et la signature des contrats						52

Gestion 2017

N° d'ordre	A	De la date de publication de l'avis au Dépôt des plis	Du dépôt des plis à l'attribution provisoire	De l'attribution provisoire à la signature du contrat	De la signature du contrat à l'approbation du marché	Total
	Intitulés du marché					
1	Construction d'un bloc administratif pour abriter la radio transmission	32	2	74	14	122
2	Construction du logement de la sage-femme du centre de santé de Pehunco	32	2	74	14	122
3	Construction d'un modules de 3 classes plus bureau à l'EPP Tonri (lot 2)	30	2	146	0	178
4	Construction d'un modules de 3 classes plus bureau à l'EPP Tonri Bibékou (lot 3)	30	2	146	0	178
5	Fourniture des tables et bancs au profit des EPP de Pehunco	18	2	60	56	136
6	Fourniture et installation de mobiliers de bureaux	18	2	60	56	136
7	Réfection des écoles primaires publiques de Gnèmasson et Doh (lot 2)	32	22	82	31	167
8	Réfection des écoles primaires publiques Dakérérou sinin-yambakarou et Bokossi (lot 3)	32	22	82	31	167
9	Construction de la clôture du marché à bétail de Pehunco	15	17	29	17	78
TOTAL						1284
Délai entre le dépôt des plis et la signature du contrat						780
Volume de marchés concernés (pertinents)						9
Délai moyen entre le dépôt des plis et la signature des contrats						87